

ATELIER CONSEIL – SE FORMER

Réussir mes échanges avec France Travail

Objectif(s)

Savoir effectuer les actions d'actualisation et de changement de situation.
Etre en mesure de contacter son conseiller France Travail.

Durée

3 H

Public concerné :

Personnes n'étant pas à l'aise avec les outils numériques de France Travail.

Pré-requis : Personne ayant un projet professionnel nécessitant le développement de compétences et ayant besoin d'être accompagnées pour trouver la formation adaptée.

Modalité et délais d'accès

Vous pouvez accéder à cette prestation et avec votre accord, par une proposition de votre conseiller France Travail, ou par une auto inscription via votre espace personnel sur pole-emploi.fr

Vous serez contactés au plus tard 5 jours avant le démarrage de l'atelier, l'atelier ne pouvant débuter que sous réserve de 3 inscriptions minimum.

Tarif/Financement : Le coût de la prestation est pris en charge par France Travail. Aucun reste à votre charge.

Statut :

Votre statut au regard de France Travail est inchangé.

Conditions d'accès

Organisation

L'atelier accueille 3 personnes minimum à 12 personnes maximum.
Peut être réalisé en présentiel ou distanciel.

Modalités pédagogiques

Stratégie pédagogique

- Tenir compte des spécificités de chaque participant.
- Favoriser la mise en action
- Maintenir l'attention
- S'adapter aux besoins de chaque participant
- Amener les participants à se questionner
- Outiller
- Evaluer

Méthode pédagogique

- L'interaction
- Variétés des supports
- Dynamique collective
- Mise en situations/simulations
- Reproduction

Contenu

Cet atelier vous permettra de vous approprier par la pratique les démarches essentielles avec France Travail pour accéder à vos droits. Vous serez en mesure de :

- Vous actualisez et effectuer un changement de situation
- D'envoyer un email à votre conseiller et être en capacité de rechercher des informations dans la Foire Aux Questions de France-travail.fr
- Envoyer un document à France Travail via mon espace personnel

Suivi -Evaluation

A la fin de l'atelier, vous saurez vous actualiser, effectuer vos changements de situation et serez en mesure de contacter votre conseiller France Travail.

Renseignement de la grille d'autoévaluation afin d'identifier les besoins individuels restant éventuellement à couvrir.

Préconisations transmises au référent France Travail en termes :

- d'auto inscription sur un autre Atelier Conseil
- d'auto inscription sur un autre service de France Travail

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité

Lieux d'intervention

Limoges

Contact

05 55 79 06 06 – contact@groupe-fel.fr